

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

Date de convocation : 09 mai 2014

Date d'affichage : 26 mai 2014

Nombre de membres :

- en exercice : 15
- présents : 15

L'an deux mille quatorze, le seize mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le neuf mai deux mille quatorze, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre SOUIN, Maire.

Étaient présents : M. Alain VAUCHELLES, M. Luc BENOIST, Mme Elisabeth CHARLE et M. Bernard LEGRAND, Adjoints au Maire ; M. Théo MOREAU, Mme Brigitte MARTEL, Mme Stéphanie SOLANE, M. Frédéric JUHAS, Mme Magali GIRON, M. Pierre GUTTIN, M. Laurent RUEL, Mme Marine VENOT, M. Gérard DUPUIS et M. Jean BARBÉ, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : M. Théo MOREAU.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2014 :

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. Plan de Sauvegarde Communal

M. Alain VAUCHELLES, en charge de ce dossier, demande aux membres du Conseil Municipal que certains se joignent à lui pour le porter et propose une réunion.

2. Organisation des permanences pour l'élection européenne de 2014

3. Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au sein du collège « collectivité territoriale » pour la Commission de Suivi de Site de Beynes

Délibération n° 2014-17

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.125-2 du Code de l'environnement,

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site,

Considérant que les membres de cette commission sont nommés par Monsieur le Préfet au sein des cinq collèges, dont le collège « collectivités territoriales », pour une **durée de cinq ans**,

Considérant qu'il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner un représentant titulaire ainsi qu'un suppléant,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de nommer Monsieur Alain VAUCHELLES représentant titulaire, et Monsieur Théo MOREAU comme représentant suppléant.

4. Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet

Délibération n° 2014-19

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 17 mars 2014,

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet de 35 heures hebdomadaires, en raison d'un volume croissant de travail à fournir,

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juin 2014 :

- Filière : administrative
- Cadre d'emploi : adjoint administratif
- Grade : adjoint administratif de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget de l'exercice 2014, chapitre 012 article 6411 en dépense de fonctionnement.

5. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)

Délibération n° 2014-16

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-32,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Décide à l'unanimité de dresser en nombre double la liste des 12 contribuables appelés à être désignés par la Direction des services fiscaux comme commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) :

Commissaires titulaires :

M. Luc BENOIST
M. Raoul DE LA PANOUSE
Mme Brigitte MARTEL
M. Jean ZINDEL
M. Alain VAUCHELLES
Mme Jeannine HAMEL
M. Gérard DUPUIS
Mme Nathalie ROLLIN
M. Pierre GUTTIN
Mme Nathalie MARLOT
Mme Stéphanie SOLANE
M. Marc GRESSET

Commissaires suppléants :

Mme Elisabeth CHARLE
M. Didier DASSONVILLE
M. Laurent RUEL
M. Pascal DUPONT
M. Bernard LEGRAND
Mme Linda SMITH
M. Frédéric JUHAS
Mme Florence DEFIX
Mme Marine VENOT
M. Nicolas SFEIR
M. Jean BARBÉ
M. François MURET

Le Maire
Pierre SOUIN